

Vols au préjudice des personnes âgées (VAPAG)



QU'EST CE QUE LE VAPAG ?

C'est le fait de voler une personne âgée en :

- profitant de son âge
- abusant de sa confiance
- se présentant comme un professionnel
- se présentant comme une personne ayant besoin d'aide
- plongeant la victime dans la détresse (morale et psychologique avant tout)

A SAVOIR :

- les agents des administrations , des services de l'état ou de certaines sociétés publiques ou privées sont porteurs d'une carte professionnelle
- les véhicules sont sérigraphiés et facilement identifiables
- les travaux ne sont effectués qu'après la prise de rendez-vous **et** l'envoi d'un courrier

QUELQUES CONSEILS :

- sur la voie publique, ne transportez pas de grosses sommes d'argent (sinon faites vous accompagner)
- ne comptez pas vos billets dans la rue lors des retraits
- ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire
- en cas de difficulté au distributeur, ne pas accepter l'aide d'un inconnu
- si votre carte est « avalée » par le distributeur, assurez-vous qu'elle ne ressorte pas et signalez le immédiatement à votre banque. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition
- ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble
- si vous êtes suivi, entrez chez un commerçant et donnez l'alerte, ou rapprochez vous des autres passants
- méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou demandent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention pour dérober votre sac ou tout autre bien
- méfiez-vous des deux roues roulant sur les trottoirs
- n'ouvrez pas votre domicile à n'importe qui (méfiez vous des visiteurs se prétendant amis de la famille, ancienne relation de travail, femme accompagnée d'enfant, personne demandant un verre d'eau, représentants de commerce, faux gendarmes, faux policiers, faux agents des eaux ou de l'EDF, artisans etc.)
- ne conservez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile
- n'indiquez pas que vous vivez seul si c'est le cas
- ne laissez pas vos clés sur la porte d'entrée
- ne laissez pas vos sacs à main dans l'entrée (les ranger hors de vue)
- faites réaliser vos travaux à domicile par des professionnels et/ou artisans locaux connus (méfiez-vous des tarifs trop alléchants)
- soyez discret lorsque vous utilisez votre téléphone portable en public
- redoublez de vigilance lorsqu'il y a foule
- quand vous n'utilisez pas votre téléphone portable, ne le laissez pas à portée de vue, ne le tenez pas en main, rangez le dans un endroit sûr (une poche intérieure par exemple)
- en cas de vol, munissez-vous du numéro d'identification (code IMEI à 15 chiffres) pour votre dépôt de plainte et informez votre opérateur pour faire bloquer la ligne

N'HÉSITEZ PAS A FAIRE APPEL A VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS

PRÉVENTION DES VOLS ET CAMBRIOLAGES

- ne suspendez pas les clés près de la porte
- fermez vos portes à clé, même quand vous êtes chez vous
- pas de mention sur les boîtes aux lettres (porte d'entrée, étage, veuve, retraité etc...)
- faire renforcer les issues (portes blindées ou avec plusieurs points de fermeture, barreaux aux fenêtres)
- ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e)
- ne signez pas de papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs

- installez un œillette afin de pouvoir identifier votre visiteurs
- installez un entrebâilleur afin de pouvoir vous assurer de votre visiteur
- en cas de doute, appelez les services concernés et faites patienter le visiteur à l'extérieur
- signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- avisez vos voisins de votre départ
- faire ouvrir régulièrement les volets et vider la boîte aux lettres pour faire paraître votre résidence habitée
- ne pas laisser de message sur le répondeur téléphonique indiquant son absence
- ne pas signaler votre absence sur les réseaux sociaux
- évitez les signes extérieurs d'absence (volets fermés durablement, boîte aux lettres qui déborde etc...)
- placez vos bijoux et valeurs en lieu sûr (les piles de linge sont les cachettes les plus connues)
- ne pas laisser les objets de valeur dans la pièce où vous recevez les visiteurs
- ne pas laisser ses clés dans les endroits connus (pot de fleurs, paillason...)
- mettre ses documents importants sous clé (bureau, secrétaire, caisse métallique)
- ne pas laisser d'objets de valeur dans son véhicule
- ne pas laisser de sacs à main apparent dans l'habitacle du véhicule
- ne rien cacher sous les sièges
- ne pas laisser les papiers du véhicule dedans
- ne pas stocker les clés du véhicules à proximité de celui-ci

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- prévenez la gendarmerie (17 ou 112)
- laissez les lieux en l'état
- ne pas manipuler d'objets ayant pu être touchés par les malfaiteurs
- dresser un inventaire des objets dérobés
- prévenir son assureur.

EN CAS D'AGRESSION

- ne résistez pas (votre vie est plus précieuse que vos biens)
- appelez au secours
- observez l'agresseur afin de pouvoir le décrire
- tentez de relever l'immatriculation du véhicule de votre agresseur, son modèle et sa couleur

ESCROQUERIE SUR INTERNET

- ne jamais communiquer ses références bancaires par mail (même si le message ressemble à celui d'une société)
- effectuer des paiements en ligne sur des sites sécurisés
- ne pas effectuer de virement type « western union »
- un tarif trop intéressant sur un site de vente peut correspondre à une escroquerie
- les loteries par mail ou SMS sont souvent des tentatives d'escroquerie menant à des retraits frauduleux
- les gains faramineux sont également à prendre avec la plus grande prudence
- en cas de doute ne pas hésiter à consulter sa gendarmerie

La sécurité est l'affaire de tous, n'hésitez pas à signaler à votre gendarmerie tout démarchage inhabituel ou tout véhicule semblant faire du repérage !

VOTRE GENDARMERIE :

Gendarmerie de SAINT-SAULGE : 03.86.58.30.15

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et de 09h00 à 12h00 et 15h à 19h00 les dimanches et jours fériés. En dehors de ces horaires l'opérateur préviendra votre gendarmerie de votre appel.

Gendarmerie de CHATILLON EN BAZOIS : 03.86.84.14.84

Ouverte le mercredi après-midi de 14h à 19h

Gendarmerie de BRINON SUR BEUVRON : 03.86.29.63.12

Ouverte le lundi après-midi de 14h à 19h

LA GENDARMERIE EST JOIGNABLE 24H/24